

EXTRAIT DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2010

Martigny, le 23 septembre 2010

Au cours de sa séance du 8 septembre , le Conseil a notamment :

Autorisation d'exploiter

- Délivré à M. Laurent TORRIONE une autorisation d'exploiter au sens de l'art. 4 LHR, sous l'enseigne *Le Purgatoire*, sis à la Rue du Bourg 25 à Martigny

Autorisation occasionnelle d'exploiter

- Délivré au Club du Berger Allemand Bas-Valais Martigny, par Mme Christine DE ANDREA, une autorisation occasionnelle d'exploiter au sens de l'art. 4 LHR, pour l'organisation du Championnat romand d'agility sur le terrain du Forum le samedi 11 septembre 2010
- Délivré au Club de Pétanque de Martigny, par M. François PILLET, une autorisation occasionnelle d'exploiter au sens de l'art. 4 LHR, pour l'organisation du traditionnel concours de la Foire du Valais les samedi 2 et dimanche 3 octobre 2010
- Délivré à D-SYN, par M. David MICHELLOD, une autorisation occasionnelle d'exploiter au sens de l'art. 4 LHR, pour la 9^{ème} édition de SLIDE AND SOUND 2010 les 19 et 20 novembre 2010, selon le programme suivant :

- arrêt de la musique à 03 h 00

- fermeture des locaux et emplacements à 03 h 30

Personnel

- Engagé Mme Anne FRASSEREN, en qualité de Secrétaire administrative auprès de la

Constructions

Approuvé les demandes suivantes :

- **FARINA Bruno et Orlanda** : construction d'une maison d'habitation sur la parcelle 17'119, plan 212, rue des Farquets, zone d'habitat individuel (R2), coord. 573'560/105'945
- **Luis Filipe ROMAO LOURENCO JOIA et Nisrine DEMAZ JOIA** : construction d'une maison d'habitation sur la parcelle 16'741, plan 212, rue du Levant, zone d'habitat individuel (R2), coord. 573'635/106'050
- **Claude GIROUD** : démolition, la transformation et la rénovation des bâtiments sis sur la parcelle 3'876, plan 32, la Bâtiaz, zone vieille ville (VV), coord. 571'520/106'015
- **ORANGE Communications AG par ALCATEL-LUCENT AG** : installation d'une station de base de téléphonie mobile sur le bâtiment sis sur la parcelle 714, plan 12, rue des Finettes, zone d'habitat collectif A (R4), propriété de CAPAV Sion, coord. 572'400/105'715
- **RABOUD SA Constructions métalliques** : agrandissement de la halle industrielle sise sur la parcelle 9'344, plan 216, rue du Levant, zone artisanale (AR), coord. 573'900/106'230
- **Laboratoire de la Construction SA** : agrandissement du bâtiment existant sis sur la parcelle 8'472, plan 201, Le Verney, zone d'intérêt général B, zone à aménager "Le Verney", coord. 571'690/107'590
- **COUCHEPIN Pascal** : construction d'un garage et la transformation de la maison existante sise sur la parcelle 10'571, plan 106, avenue du Grand-Saint-Bernard, zone d'habitat collectif A (R4), coord. 571'500/105'140
- **AGIMMOB Sàrl** : transformation du bâtiment existant et l'aménagement d'un escalier extérieur contre la construction sise sur la parcelle 4'002, plan 34, rue de la Bâtiaz, zone vieille ville (VV), propriété de Mme Carole KAMERZIN, coord. 571'470/106'240
- **KUONEN Otto** : construction d'un ascenseur extérieur contre le bâtiment sis sur la parcelle 3'041, plan 5, rue des Morasses, zone vieille ville (VV), zone à aménager "Les Morasses", coord. 571'635/105'425
- **GIANADDA Léonard** : démolition partielle du bâtiment sis sur la parcelle 13'265, plan 108, rue de la Tannerie, zone d'habitat collectif A (R4), coord. 571'405/105'245, est approuvée.
- **PORCELLANA Daniel** : aménagement de places de parc sur la parcelle 499, plan 6, rue de la Dranse, zone d'habitat collectif A (R4), zone à aménager "La Sbardière", coord. 571'560/105'820

- **PPE PAX 29 et 31** : aménagement de places de parc sur les parcelles 3'548 et 3'799, plan 15, avenue de Fully, zone d'habitat collectif B (R3), coord. 571'960/106'340
- **BRUCHEZ Guy** : construction d'une maison de jardin sur la parcelle 11'152, plan 109, rue des Champs du Bourg, zone d'habitat individuel (R2), coord. 570'865/104'550
- **DOMINGUES Antonio** : construction d'un mur sur la parcelle 1'034, plan 14, avenue des Grandes Maresches, zone d'habitat individuel (R2), coord. 572'350/106'550
- **CRETTON Marcel** : construction d'un mur de soutènement sur la parcelle 13'779, plan 120, Les Escoteaux, zone d'habitat individuel (R2), coord. 570'870/103'180
- **DARBELLAY Yves** : construction d'une palissade sur la parcelle 11'395, plan 109, avenue de la Fusion, zone d'habitat collectif B (R3), coord. 570'695/104'700
- **ESTE Giuliano** : construction d'une palissade sur la parcelle 11'396, plan 109, avenue de la Fusion, zone d'habitat collectif B (R3), coord. 570'715/104'690
- **BORGEAT Jean-Marc** : fermeture des balcons du bâtiment sis sur la parcelle 6'156, plan 109, rue des Meillerettes, zone d'habitat collectif B (R3), coord. 570'770/104'450
- **MIELKE Christoph et Emmanuelle** : agrandissement de deux fenêtres existantes sur le bâtiment sis sur la parcelle 10'382, plan 104, rue de la Laiterie, zone vieille ville (VV), coord. 57'/10'
- **AXA Versicherungen AG** : pose d'enseignes sur le bâtiment sis sur la parcelle 3'477, plan 9, avenue de la Gare, zone centre contigu A (CC), coord. 571'945/105'870
- **BRICO BOIS Olivier TORNAY** : pose de panneaux publicitaires sur le bâtiment sis sur la parcelle 2'001, plan 209, La Letta, zone agricole de plaine, coord. 574'200/107'220
- **Hydro Exploitation SA** : construction d'une halle industrielle sur la parcelle 16'256, plan 217, rue des Vorziers, zone industrielle (ZI), coord. 572'850/106'470
- **Fourres pour dossier de construction** : adjuge la fourniture et l'impression de 1'000 dossiers
- **Miguel DE CASTRO SANTOS** : choix des teintes pour les façades d'une maison d'habitation et d'une remise en construction sur la parcelle 2'657, plan 28, rue du Guercet, zone hameau (VH) à savoir : façades : Marmoran n°32098 (jaune-beige clair), stores : gris anthracite clair ; avant-toit : bois couleur chêne
- **NORA Sàrl** : choix des teintes pour les façades du bâtiment d'habitation en construction sur la parcelle 408, plan 5, rue des Petits Epineys, zone vieille ville (VV) à savoir : façades : glaci béton "rosalie".

Loisirs et jeunesse

- Approuvé la mise en place d'un prix d'encouragement à la jeunesse de Fr. 2'000.-- permettant de mettre en valeur les actions positives de la jeunesse octodurienne

Intégration

- Approuvé le renouvellement de la participation à l'atelier informatique pour la formation des femmes migrantes de Martigny

Travaux publics

- Adjugé les travaux de génie civil pour le giratoire de l'Ancienne Pointe
- Approuvé le plan d'implantation des totems pour la Rue du Forum, Rue Pré Borvey et Rue d'Oche
- Approuvé la construction d'un quai pour le chargement de la saleuse au dépôt des Services techniques municipaux
- Adjugé le mandat d'honoraires pour la réfection de la Rue des Champs du Bourg avec création d'un trottoir franchissable
- Adjugé les travaux de génie civil pour un aménagement sportif du Guercet

Bâtiments publics

- Adjugé les travaux de peinture, de sablage et pose des échafaudages pour la rénovation des façades du bâtiment de l'Horloge
- Adjugé le mandat d'architecte pour l'agrandissement et la rénovation de l'école et de l'UAPE de Martigny-Bourg
- Adjugé les travaux de rénovation des catafalques de la Crypte St-Michel de Martigny-Bourg

Enseignement et formation

- Désigné Mme Sylvie DUMAZ-RUEDIN en qualité d'enseignante remplaçante
- Approuvé la mise sur pied du projet "L'école en santé"

Piscine couverte "Bassin du Manoir"

- Approuvé les tarifs d'entrée du Bassin du Manoir
- Approuvé le Règlement d'utilisation du Bassin du Manoir tout comme le Règlement d'utilisation des installations par les écoles et le Cycle d'orientation